

1. La description du « dormeur du val » est construite selon une progression du plus grand au plus petit qui reproduit une séquence cinématographique dans laquelle, par un effet de zoom, on s'approche de plus en plus du sujet. Dans la première strophe, c'est un plan large qui englobe tout le paysage. Dans la seconde et dans la troisième, le soldat est cadré dans son ensemble, de la tête (vers 5) aux pieds (vers 9) avec quelques détails (la bouche, la nuque, le sourire). Dans la dernière strophe, des détails significatifs sont présentés en gros plan : sa narine, sa main sur sa poitrine, enfin les « deux trous rouges » à son côté.

2.

Les couleurs citées dans la deuxième strophe sont des couleurs froides : le bleu et le vert. Elles s'opposent aux teintes lumineuses suggérées dans les expressions « haillons d'argent », « le soleil [...] luit » et « ... qui mousse de rayons. »

3.

Dans la quatrième strophe, la couleur rouge évoque le sang qui a coulé des blessures, elle symbolise donc la mort.

4.

Le soldat a reçu des blessures et s'est traîné jusqu'au bord de la rivière pour y mourir. Sa mort est suggérée par son immobilité totale, son absence de souffle (« Les parfums ne font pas frissonner sa narine... » (vers 12), « ... sa poitrine tranquille. » (vers 13), c'est-à-dire qui n'est pas animée par la respiration).

5.

L'expression « trou de verdure » pourrait être remplacée par le nom « tombe » puisque c'est l'endroit où gît le corps du soldat mort.

#### Réécriture

Les pieds dans les glaïeuls, **ils dorment**. Souriant comme **souriraient des enfants malades**, ils font un somme : Nature, berce-les chaudement : **ils ont** froid.